

La FGF-FO-29 Qui sommes nous ?

- **Secrétaire départementale** : Céline CHOPIN (FNEC-FP-FO)
- **Membres du bureau** :
Jean-Marc VANNIER (FO Défense)
Erick GUERRY (DGFIP)
Thierry LE ROLLAND (DGFIP)
Marianne TREGOURES (FNEC FP FO))

Nous contacter ?
Se rencontrer ?

Envoyer un mail à
snudifo29@gmail.com pour que :

- Nous nous déplaçons dans votre établissement pour des réunions d'informations syndicales
- Nous vous rencontrons pour des RV individuels, des réunions ou des stages de formation syndicaux dans les locaux des Unions FO.

BREST

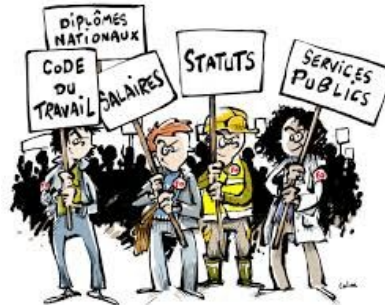
UD FO 29

5 rue de l'Observatoire
29200 BREST

udfo29@force-ouvriere.fr
tel 06 80 65 04 27

Pour la défense des statuts, la hausse des salaires, les services publics, la Paix et la justice sociale, rejoignez un syndicat de l'une de nos fédérations

- Fédération de la défense, des industries de l'armement et secteurs assimilés (FEDIASA) ;
- Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC-FP) ;
- Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services (FEETS) ;
- Fédération des finances ;
- Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur (FSMI) ;
- Fédération de l'administration générale de l'État. (FAGE).



Inscrivez vous à **sur notre liste de diffusion FGF FO 29** pour suivre l'actualité de la fédération générale des fonctionnaires d'état
(snudifo29@gmail.com)



FGF-FO

Finistère

La Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière (FGF-FO), rassemble et coordonne l'action des syndicats **FORCE OUVRIÈRE** de fonctionnaires et d'agents publics de l'Etat et de ses établissements publics, à l'exception de ceux de "La Poste" et de "France Télécom".

Elle a pour vocation principale de **défendre les intérêts particuliers de ses adhérents**, mais également une conception d'une **Fonction publique laïque et Républicaine**.



Il est urgent d'agir sur le logement !

Pour FO, l'accès à un logement décent, abordable, de qualité et situé dans un environnement préservé est essentiel à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des agents. Or la crise du logement et la baisse du pouvoir d'achat rendent cet accès de plus en plus difficile.

C'est pourquoi FO demande :

- la mise en place d'une caution de l'employeur public
- l'élargissement et la revalorisation de l'indemnité de résidence
- la relance des logements de fonction

Les lois de finances se succèdent et se ressemblent ces dernières années : **pas de mesure de rattrapage du pouvoir d'achat, tassement des grilles d'avancement, austérité, suppressions de postes... et aujourd'hui, mise en place d'une économie de guerre.** Depuis des années, les gouvernements successifs maltraitent les agents qui servent la République au quotidien.

En effet, chaque jour, les services publics et leurs agents participent à la cohésion sociale, à l'égalité de traitement des citoyens et à la continuité de l'action publique.

Pour FO, il est urgent de faire d'autres choix et de répondre aux revendications



Restaurer le pouvoir d'achat et revaloriser les carrières :

Les agents publics ont perdu plus de 32 % de pouvoir d'achat depuis 2000. Les grilles indiciaires, à la base du traitement des agents sont SMICardisées et les primes creusent les inégalités.

Pour FO, l'attractivité de l'emploi public passe par :

- l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice
- le rattrapage intégral des pertes de pouvoir d'achat via un plan pluriannuel.
- La revalorisation des grilles indiciaires pour toutes les catégories
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire, sans perte de salaires.
- L'abrogation du jour de carence et le maintien du traitement intégral en cas d'arrêt maladie

Nos principales revendications pour les agents publics et les services publics

CHSCT, CAP : Des instances essentielles pour les personnels

En 2019, la loi de transformation de la fonction publique a affaibli les compétences des CAP (commissions administratives paritaires) en leur retirant leurs prérogatives en matière de mobilité, d'avancement et de promotion, confiant ces décisions aux seuls employeurs. Par ailleurs, cette loi a fait disparaître les CHSCT en créant des Formations Spécialisées, réduisant leur autonomie et leur capacité d'auto-saisine.

FO demande :

- la restauration des compétences des CAP pour lutter contre les décisions unilatérales synonymes de perte de confiance entre les agents et leur hiérarchie.
- Le rétablissement des CHSCT en tant qu'instance indépendante, garante d'une prévention efficace et d'une amélioration durable des conditions de travail.

Handicap et aidants : agir maintenant pour tous les agents !

FO revendique :

- le respect du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité,
- l'adaptation de tous les postes de travail afin de garantir le maintien dans l'emploi,
- le maintien de diplômes d'État et de qualifications particulières qualitatives pour les professionnels intervenants auprès des personnes en situation de handicap.
- La titularisation dans des corps et cadres d'emploi de la fonction publique des professionnels de l'aide humaine (AESH, codeurs LPC, interprètes en LSF, transpositeurs braille...)
- l'évolution du congé proche aidant sur la durée et la rémunération.

Action sociale interministérielle : Pas de coupe budgétaire et des prestations garanties et équitables.

FO revendique :

- le maintien des crédits de l'action sociale interministérielle et de toutes les prestations.
- La sanctuarisation d'un budget d'ASI permettant des perspectives à long terme
- le maintien des restaurants inter-administratifs et leur développement,
- la pérennisation des instances nationales et régionales et leurs attributions
- la révision des barèmes pour mieux les adapter aux besoins.